

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 251 portant réévaluation des recettes du budget local pour l'exercice 1961

n° 251

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Les recettes du Budget local pour l'exercice 1961, après réévaluation, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Le Président de la Commission Permanentede l'Assemblée Territoriale,OMAR KAMIL WARSAMA.Le Secrétaire de la Commission Permanentede l'Assemblée Territoriale,AHMED HASSAN AHMED.